REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE CORSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE**

PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 14 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept le quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON de BUOCHBERG, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 06/04/2017

Nombre de conseillers	
En exercice :	23
Présents :	17
Votants :	21
Absents :	06
dont représentés : 04	

Etaient présents : SIMEON DE BUOCHBERG Pierre, ANGELI Alain ; ROSSINI Jean ; SANTONI Marie-Josée ; MONDOLONI Ange-Marie ; DOMINICI René ; SANTONI François ; CASAMATTA ANDREANI Bernadette ; RIBES RUSAFA Régine ; ROCCHI Maguy ; RUGGERI Aline ; IACOMETTI Stéphanie ; GRIMALDI Michel ; PAOLI Christian ; ROCCHI André ; OTTOMANI Jean-François ; PIREDDA Albert

Etaient absents : MARTINETTI Jean-Philippe ; OTTOMANI Sébastien ; GUIDICELLI Sébastien ; CHIODI Sandrine ; VILLARD-ANGELI Dominique ; CARIA Sandra.

Etaient représentés : CHIODI Sandrine était représentée par MONDOLONI Ange-Marie ; MARTINETTI Jean-Philippe était représenté par SIMEON de BUOCHBERG Pierre ; VILLARD ANGELI Dominique était représentée par PAOLI Christian ; CARIA Sandra était représentée par CASAMATTA ANDREANI Bernadette.

Secrétaire de séance : GRIMALDI Michel

****

N° DEL140417-03

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET PRINCIPAL M14.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-31, L 2341-1, L2343-2, R 241-1 à R 241-33,

Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 25 mars 2016, approuvant le budget primitif de l'exercice 2015,

Le Maire quitte la séance et le conseil municipal siègera sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Jean ROSSINI, conformément à l'article L2121-14 du Code des Collectivités Territoriales,

Le doyen d'âge propose au conseil municipal d'adopter le compte administratif de l'exercice 2016 comme suit :

.../...

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 14 AVRIL 2017

DEL140417-03 PAGE 2

	FONCTIONNEMENT €	INVESTISSEMENT €
Dépenses	2 644 176,76 €	469 436,56 €
Recettes	3 277 382,01 €	1 304 183,18 €
Résultat de l'exercice Excédents Déficit	633 205,25 €	834 746,62 €
Excédents antérieurs **Déficits antérieurs**	+ 351 286,90 €	-81 732,40 €
Résultats de clôture cumulé Excédent Déficit	+ 984 492,15 €	+ 753 014,22 €
Restes à réaliser d'investissement 201 Dépenses Recettes (subventions)		4 055 309,70 € 2 642 089,75 €

Après en avoir délibéré,
Pour : 16 voix / Contre : 5 voix / Abstention : 0 voix
le conseil municipal décide

D'adopter le compte administratif de l'exercice 2016 comme suit :

	FONCTIONNEMENT €	INVESTISSEMENT €
Dépenses	2 644 176,76 €	469 436,56 €
Recettes	3 277 382,01 €	1 304 183,18 €
Résultat de l'exercice Excédents Déficit	633 205,25 €	834 746,62 €
Excédents antérieurs **Déficits antérieurs**	+ 351 286,90 €	-81 732,40 €
Résultats de clôture cumulé Excédent Déficit	+ 984 492,15 €	+ 753 014,22 €
Restes à réaliser d'investissement 201 Dépenses Recettes (subventions)		4 055 309,70 € 2 642 089,75 €

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que ci-dessus.

Le Maire,